Rapport du memoire Latin sur le forceps ~~[illegible]~~
par Mr Menine chirurgien françois a madrid. /

Mr allan ayant été chargé de faire la traduction
et le rapport du memoire de Mr Menine sur le —
forceps, pria l'académie de nommer d'autre —
comissaire, pour juger si son rapport etoit juste, —
et sa traduction fidelle. Mr Lauverjat, et Mr —
desormeaux que l'académie chargeat de cet examen, —
ayant fait un rapport tout contradictoire au sien,
l'académie nous a nommés Mr piet, Mr Chopart,
et moy, tiers arbitres. Nous avons lû avec attention —
ce memoire, sur lequel nous porterons notre jugement,
aprés avoir fait un extrait sommaire de cet ouvrage. /

Mr Menine fait d'abord une description succinte des —
differens instrumens, dont se servoient les anciens, —
pour terminer l'accouchement, lorsque les efforts —
de la nature etoient insuffisans, pour expulser —
l'enfant, ~~q~~ quand il presentoit la tête. /
tout le monde convient aujourd'huy dit l'auteur, —
de l'utilité du forceps; l'experience seule suffit —
pour convaincre les personnes les plus incredules.
il traite ensuite de l'enclavement et de ses differentes
especes, des causes qui le produisent, des symptomes qui
les accompagnent, et enfin des moyens qu'on doit
employer dans les differens cas. /

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 39 n° 4

En parlant de l'enclavement de la tête de l'enfant, il dit d'une maniere précise que la tête peut être resserée de toute part, c'est a dire dans tous ses points, ou qu'elle n'est resserée que par les cottés, ou enfin que l'obstacle n'existe que dans un seul point /.

La tête est resserée de toute part dit Mr. Menine, lorsque son trop de volume excede les dimensions du bassin qu'elle doit franchir, il en est de meme, si la tête desent en travers ou obliquement, ou si c'est la face qui se présente en totalité, ou en partie, alors dans l'un et l'autre cas, sa situation diagonale, luy donnera plus de longueur /.

La tête sera retenüe par les cottés, quand il n'y aura pas une distance convenable, entre les tuberosités des os ischion, ou lorsque la symphise du pubis, et la face interne du sacrum ~~sont~~ seront déprimés en dedans /.

Enfin la tête n'est resserée que dans un seul point, lorsque l'os sacrum sera seul déprimé en dedans ou la symphise du pubis, ou bien si les os du coccyx, se sont soudés de maniere, a ne pouvoir plus etre repoussés en arriere /.

M. Menine en faisant l'enumeration des causes de l'enclavement, dit que dans un bassin bien conformé, ce sera ou le trop de volume de la tête de l'enfant, ou sa mauvaise position, qui seront les causes de l'enclavement; il dit aussi que l'etroitesse du bassin, ou un vice de conformation plus ou moins

considerable, peuvent egalement donner lieu a l'enclavement./

L'auteur parle ensuite des symptomes de l'enclavement, et les divise en equivoques, et en pathognomoniques.

Les 1ers sont les vives douleurs, que la femme eprouve dans la region lombaire, ou elles se terminent; la femme non seulement se plaint, mais elle parle et babille sans cesse; cet etat facheux dure deux jours plus ou moins malgré les saignées, les bains, les lavemens, et les autres moyens indiqués./

Les pathognomoniques sont la lenteur de l'engagement de la tête de l'enfant, une tumeur qui se forme au vertex; les douleurs changent de nature; elles deviennent poignantes et très vives; elles se coupent, et bientot après elles cessent tout a fait./

L'auteur observe ensuite qu'on n'a pas encore determiné avec précision, dans quel endroit du bassin se faisoit l'enclavement; il rapporte que Mr. Levret le plaçoit toujours au détroit inferieur, et que plusieurs accoucheurs ont adopté son opinion./

M. Ménine conservant d'ailleurs pour son maitre, toute la vénération possible, est d'un avis contraire, et pense que l'enclavement peut avoir egalement lieu au détroit superieur et dans la cavité du bassin, quoique l'experience prouve dit il, qu'il se fait plus ordinairement dans le détroit inferieur./

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

La tête continue M. Menine n'est pas la seule partie de l'enfant qui puisse s'enclaver; la partie inferieure du trone et les fesses, peuvent aussy estre enclavées; il propose dans ce cas, exclusivement l'application du forceps./

il donne encore la préference a cet instrument pour tirer la tête, quand après avoir retourné l'enfant, et l'avoir retiré jusqu'au col, la tête est tellement arretée au détroit superieur, qu'elle resiste aux efforts que l'on fait pour l'extraire on ne peut nier la possibilité d'introduire le forceps en pareille circonstance, et il y a meme peu d'accoucheurs, qui n'ayent employé ce procedé avec succès dans le courant de leur pratique./

M. Menine conseille enfin l'usage du forceps, lorsque la matrice descent avec la tête de l'enfant qu'elle tient come envellopée, ou lorsque la membrane interne du vagin, se précipite et se présente audevant de la tête en forme de bourrelet./

il se presente ~~une~~ actuellement une question interessante a resoudre, dit M. Menine, sçavoir si dans certains cas, l'accoucheur a le choix d'employer le forceps, ou de retourner l'enfant come certains accoucheurs l'assurent./

On doit regarder come certain et meme come un axiome, dit l'auteur du Memoire,

que toutes les fois qu'on peut sans danger retourner l'enfant et l'ammener par les pieds, il faut s'abstenir d'appliquer le forceps, et de meme toutes les fois que la tête est engagée dans le detroit superieur ou inferieur, et qu'il seroit dangereux de la refouler, il faut recourir au forceps; il eut été a desirer que M. Menini au lieu de nous donner cela comme un axiome, nous eut fourni quelques preuves, sur un fait de pratique aussi essentiel, puisqu'il est contesté. /.

De plus M. Menini nie fermement la possibilité d'aller saisir la tête au dessus du détroit superieur, il prétend qu'aucun accoucheur ne l'a fait, et meme que personne ne peut soutenir avec verité l'avoir fait. /.

M. Menini décrit après les dimensions du forceps, et le divise en trois parties, scavoir en pinces, en manche et en entablure. /.

il remarque avec raison, que la longueur du forceps de Mr. <u>Levret</u> ne suffit pas dans tous les cas; mais il observe que Mr. <u>Levret</u> n'admettant le siege de l'enclavement, qu'au detroit inferieur, la longueur de cet instrument est toujours suffisante. /.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

M. Menine termine son memoire, En comparant le forceps de Mr. Levret avec celuy de Mr. Coutouly. nous ne croyons pas devoir porter un jugement par anticipation sur cet objet, ce jugement est reservé a l'académie. nous ne dissimulerons cependant pas, que les objections que fait Mr. Menine contre ce nouvel instrument, nous ont paru avoir quelque force; ce n'est point une critique amere, comme on a voulu l'insinuer, ce sont des reflexions sensées qu'il présente avec décence, et comme il le dit luy meme, avec tout le respect du a un homme très estimable./.

Le memoire latin de Mr. Menine dont la traduction a été faite par Mr. allan avec la plus grande précision, renferme a peu près tout ce qui a été dit, sur les differentes especes d'enclavement; l'auteur a dit des choses connües a la verité, mais qui n'ont été ni publiées ni meme approfondies; on doit luy scavoir gré, de les avoir rassemblé sous un seul point de vüe; il donne aussy son opinion sur des points de pratique intéressans, et qui meritent d'autant plus une serieuse discussion, qu'ils sont adoptés, par quelques accoucheurs, et contestés par d'autres./.

cet ouvrage est très methodique; La Latinité en est bonne et claire, sans etre elegante ni fleurie; d'ou nous présumons, que cette Langue est très familiere a L'auteur. /.

en un mot, après avoir bien examinés les differentes matieres contenües dans ce memoire; nous estimons qu'il merite d'etre admis au concours pour le prix d'accouchemens, fondé par mr. Vermont. nous terminons la fin nos reflexions, en desirant que l'académie ait reçu quelque autre memoire, qui puisse luy disputer le prix. /.

Plée

Chopart

Bourquet 2e. /

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE